



AVIS PUBLIC

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire du conseil municipal est convoquée par la présente à la Vieille chapelle de Sainte-Marcelline située au 450, rue principale, le 5e jour de novembre 2025, à 19 h.

Ordre du jour

- 1 - OUVERTURE DE SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 - Séance ordinaire du 1er octobre 2025**
- 4 - TRÉSORERIE**
 - 4.1 - Approbation des salaires déboursés, comptes à payer et paiements automatiques**
 - 4.2 - Autorisation des fournisseurs à payer le 6 novembre 2025**
 - 4.3 - Achat de tablettes numériques**
 - 4.4 - Prolongement de l'entente de tarification - Banque Nationale**
 - 4.5 - Services juridiques Bélanger Sauvé - Dossier d'urbanisme**
- 5 - DIRECTION ET RESSOURCES HUMAINES**
 - 5.1 - Tenue des formations obligatoires pour les élu(e)s municipaux - Éthique et déontologie en matière municipale et Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élu(e)**
 - 5.2 - Nomination du maire suppléant**
 - 5.3 - Fin d'emploi de l'employé 150**
- 6 - URBANISME**
 - 6.1 - Nomination comité démolition**
- 7 - HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**
 - 7.1 - Octroi de contrat - Offre de service Parallèle 54**
- 8 - TRAVAUX PUBLICS**
 - 8.1 - Travaux de profilage de fossés et d'entretien de rues**
 - 8.2 - Enlèvement de la neige - Saison 2025-2026**
- 9 - PROJET SPÉCIAUX**



9.1 - Demande de prolongation - Fonds régions et ruralité - volet 2, soutien à la Compétence de développement local et régional des MRC - Aménagement du Parc de l'étang

9.2 - Octroi de contrat - Acquisition de mobilier urbain pour le Parc de l'étang

10 - AVIS DE MOTION ET PROJETS DE RÈGLEMENTS

10.1 - Avis de motion et présentation du projet de règlement 494-2025 - concernant les modalités de publication des avis publics

11 - RÈGLEMENT

11.1 - Règlement final 489-2025 sur les avertisseurs de fumée et les avertisseurs de monoxyde de carbone

11.2 - Règlement final 490-2025 sur les feux extérieurs et pièces pyrotechniques

11.3 - Règlement final 491-2025 sur la prévention des incendies ayant pour objet de remplacer le règlement numéro 408-2018 sur la prévention des incendies

11.4 - Règlement final 493-2025 ayant pour objet d'amender le règlement numéro 397-2017 instituant un comité consultatif en urbanisme, afin de modifier la composition du comité.

12 - PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

12.1 - Renouvellement de la licence annuelle de Citadel

12.2 - Achat de décoration de Noël

12.3 - Mandat pour la réalisation de la mosaïque des élus

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

14 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à Ste-Marcelline-de-Kildare ce 3ième jour de novembre 2025.

Jean-François Coderre
Directeur général et greffier-trésorier